



## Les Nouvelles

Volume 21 — numéro 36—20 novembre 2020

### Actualités

#### Un âgisme systémique révélé par la pandémie

Le [texte](#) de Réjean Hébert et Yves Couturier, respectivement professeur à l'École de santé publique de l'Université de Montréal et professeur à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke, paru le 19 novembre 2020, sur le site *Le Devoir*, questionne le manque d'indignation de la population face au pourcentage de décès (92%) chez les personnes de 70 ans et plus durant la pandémie. Ne se crée-t-il pas un âgisme systémique qui nécessiterait une réflexion sociétale ? Un examen de la situation permettrait de dénoncer une telle ségrégation, et éliminer cet âgisme dans notre société vieillissante.

#### Québec ajoute 100 millions dans les soins à domicile

L'[article](#) paru le 16 novembre 2020, sur le site de *La Presse+*, mentionne que les ministres Christian Dubé et Marguerite Blais ont annoncé l'ajout de 100 millions de dollars, par année, aux offres de services de soutien à domicile. Ce financement permettra à 1 152 personnes de plus de recevoir des services à la maison, mais également à bonifier les conditions de travail des travailleurs et des préposées d'aide à domicile.

#### Les Québécois se verront à Noël, mais pas au jour de l'An

Lors de sa conférence de presse du 19 novembre 2020, le premier ministre Legault a annoncé que les rassemblements en famille ou entre amis d'un maximum de 10 personnes seront permis du 24 au 27 décembre prochains. Les Québécois seront invités à respecter un confinement volontaire de sept jours avant et après cette période, soit du 17 décembre au 23 décembre, ainsi que du 28 décembre au 3 janvier. Les restaurants, les salles de spectacle et les gyms, quant à eux, resteront fermés jusqu'au 11 janvier dans les zones rouges. Aussi, les « partys de bureau » seront interdits durant les fêtes. Les déplacements d'une région à l'autre ne seront pas recommandés. Pour en savoir plus, consultez L'[article](#).

## Quels sont les risques associés à vos activités?

L'[article](#) paru le 17 novembre 2020, sur le site d'*Ici.Radio-Canada.ca*, rappelle que la possibilité de contracter la COVID-19 est omniprésente et que la maladie nous fait douter de chacun de nos gestes. L'article analyse donc les dangers associés à différentes activités. Serait-il vraiment plus risqué de manger au restaurant que d'aller au musée? Recevoir à la maison exposerait-il davantage au virus que d'aller magasiner? Quoi qu'il en soit, il est important de respecter la distanciation sociale de 2m, de porter le masque et de se laver régulièrement les mains.

## Un deuxième vaccin suscite de nouveaux espoirs

L'[article](#) paru le 17 novembre 2020, sur le site de *La Presse*, indique que l'entreprise pharmaceutique Moderna annonce un vaccin contre la COVID-19 efficace à 94,5 %. Son utilisation pourrait être envisagée dès les prochaines semaines. Contrairement à Pfizer, qui n'a pas produit de données sur les personnes âgées pour leur vaccin annoncé la semaine dernière, Moderna a déclaré que 15 participants ayant eu un résultat positif au test de COVID-19 avaient plus de 65 ans. Toutefois, Moderna n'a pas précisé combien de ces participants âgés avaient reçu un placebo. Cela pourrait abaisser significativement le taux d'efficacité pour les personnes âgées.

Si les deux vaccins sont offerts, ils seront administrés selon les stocks et les besoins. « Il se peut qu'on utilise un vaccin pour une région ou un groupe prioritaire, et un autre pour une région ou un autre groupe prioritaire », selon Nicholas Brousseau, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cela se fait déjà pour plusieurs vaccins, notamment celui de la grippe.

## Un nouveau test maison « pourrait changer la donne »

L'[article](#) paru sur le site de *La Presse*, le 19 novembre 2020, indique qu'un test qui peut être fait à la maison et dont le résultat est connu en 30 minutes vient d'être approuvé par l'Agence américaine des médicaments (FDA). Le docteur Alex Carignan précise que ce test pourrait être utilisé pour avoir des résultats rapides, avant de prendre l'avion, par exemple, ou dans des régions éloignées où il n'y a pas de technologues de laboratoire.

## Nouvelles de membres

### Adoption du projet de loi 56

Le **Réseau d'action pour les aidants de Jeanne Mance** (RAAJ) propose une conférence sur l'adoption du projet de loi 56 visant à reconnaître les proches aidants. Deux conférencières seront présentes : Mélanie Perroux, coordinatrice générale du RANQ et Maître Hélène Guay. La rencontre aura lieu le **jeudi 26 novembre de 18h00 à 20h00**. Tous les détails se trouvent sur l'affiche *ci-jointe*.

